
DÉCLARATION COTISATIONS



Une question ?

Contactez nos équipes :

uegar@presantis.org (pour tout problème lié à la connexion de l'espace connecté uEgar)

service-relations-adherents@presantis.org (pour tout problème lié à la connexion de l'espace adhérent et/ou à la déclaration des effectifs)

PRÉAMBULE

La déclaration annuelle des effectifs est obligatoire pour l'ensemble des entreprises adhérentes à PRÉSANTIS.

Elle permet de maintenir à jour les informations relatives à vos salariés et conditionne l'établissement de la facturation annuelle.

En l'absence de déclaration dans les délais impartis, la facturation sera automatiquement établie sur la base de l'effectif connu au 31 décembre, sans possibilité d'avoir ni de régularisation ultérieure, conformément aux dispositions de notre règlement intérieur.

Le présent guide a pour objectif de vous accompagner pas à pas dans la réalisation de cette démarche.

Nos équipes restent à votre disposition tout au long de la période de déclaration pour vous apporter l'assistance nécessaire.

1. PRÉSENTATION

L'accès à votre espace adhérent se fait à partir de votre espace connecté uEgar (<https://monespace.uegar.com/>)



■ Sur votre espace adhérent, vous devrez établir votre déclaration en **7 étapes** :

- 1) Commencer votre déclaration
- 2) Mettre à jour vos informations administratives
- 3) Mettre à jour vos déterminants
- 4) Mettre à jour vos effectifs
- 5) Affecter à chaque salarié les déterminants concernés
- 6) Valider votre déclaration
- 7) Signer informatiquement votre déclaration



■ Vous recevez en suivant un **mail de confirmation** reprenant **l'estimation de votre cotisation et la liste nominative du personnel**.

■ Après validation de votre déclaration de cotisation par nos services, vous recevrez un mail de confirmation avec le **lien pour télécharger votre facture de cotisation** qui sera à régler.



Pendant la période de déclaration, et tant que cette dernière n'est pas validée par nos services, l'accès à la mise à jour des salariés est refusé avec le message suivant :

The screenshot shows the uEgar interface with a message box titled "Déclaration en cours". The message text reads: "Une déclaration est en cours ou l'intégration de votre déclaration est en cours auprès du Service de Santé au Travail. L'accès à la gestion de vos salariés n'est pas disponible pour le moment." A blue arrow points from the message box towards the right side of the page.

2. LISTE DES DÉCLARATIONS

- Cliquez sur le crayon pour saisir la déclaration en statut **rouge** (à saisir).
Votre déclaration est à réaliser dans la période « **saisissable** ».

26388 -

Gestion mot de passe

Liste des déclarations

- Facturée
- Confirmée
- En cours
- À saisir
- Non saisissable

Saisir votre déclaration

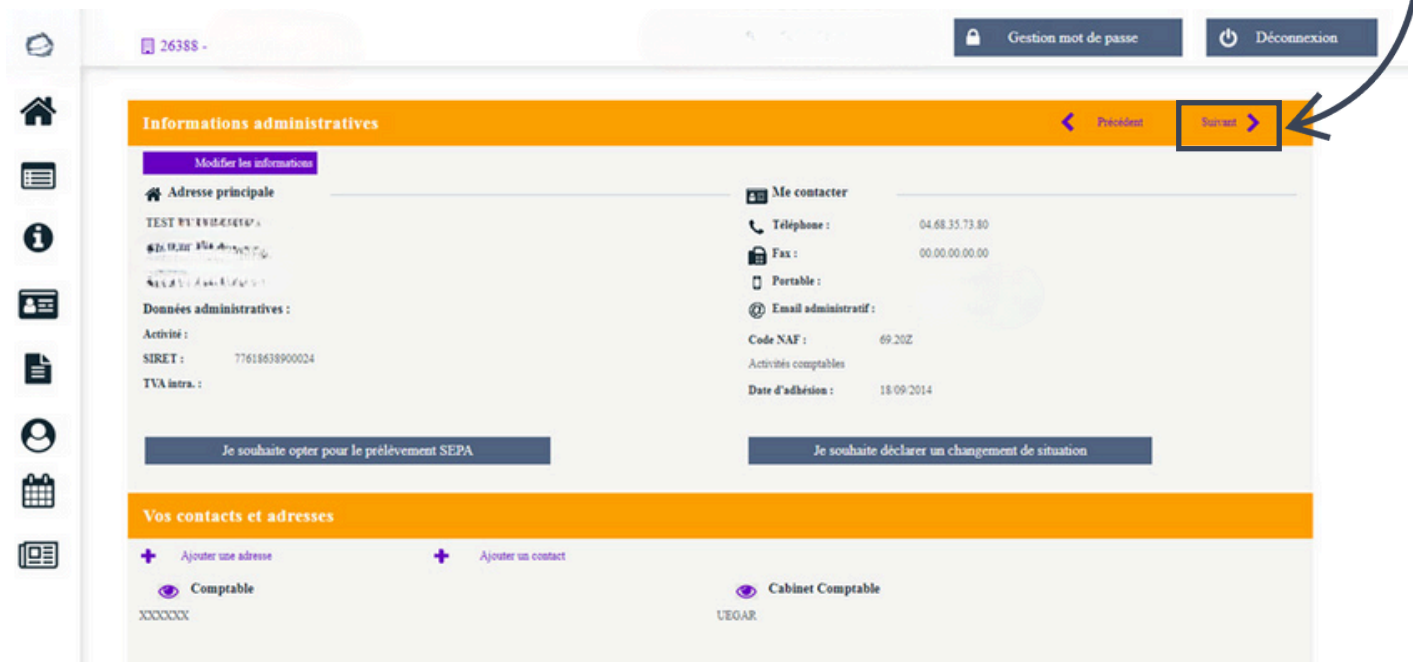
Imprimer votre déclaration

N° déclaration	Période
1	Année 2021
Générée le 14/12/2021	Saisissable du 14/12/2021 au 14/02/2022

- S'ouvre alors la liste des déclarations à faire **en cliquant sur le crayon**. Si vous n'avez qu'un seul établissement, vous ne verrez apparaître qu'une seule ligne.

3. MISE À JOUR INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Si nécessaire, vous avez la possibilité de mettre à jour vos informations, **sinon cliquez sur Suivant.**



4. MISE À JOUR DÉTERMINANTS

Il convient ici de **cocher** les risques professionnels correspondants à votre établissement, puis de cliquer sur Suivant.

Déclaration : Gestion des déterminants de votre établissement Précédent **Suivant**

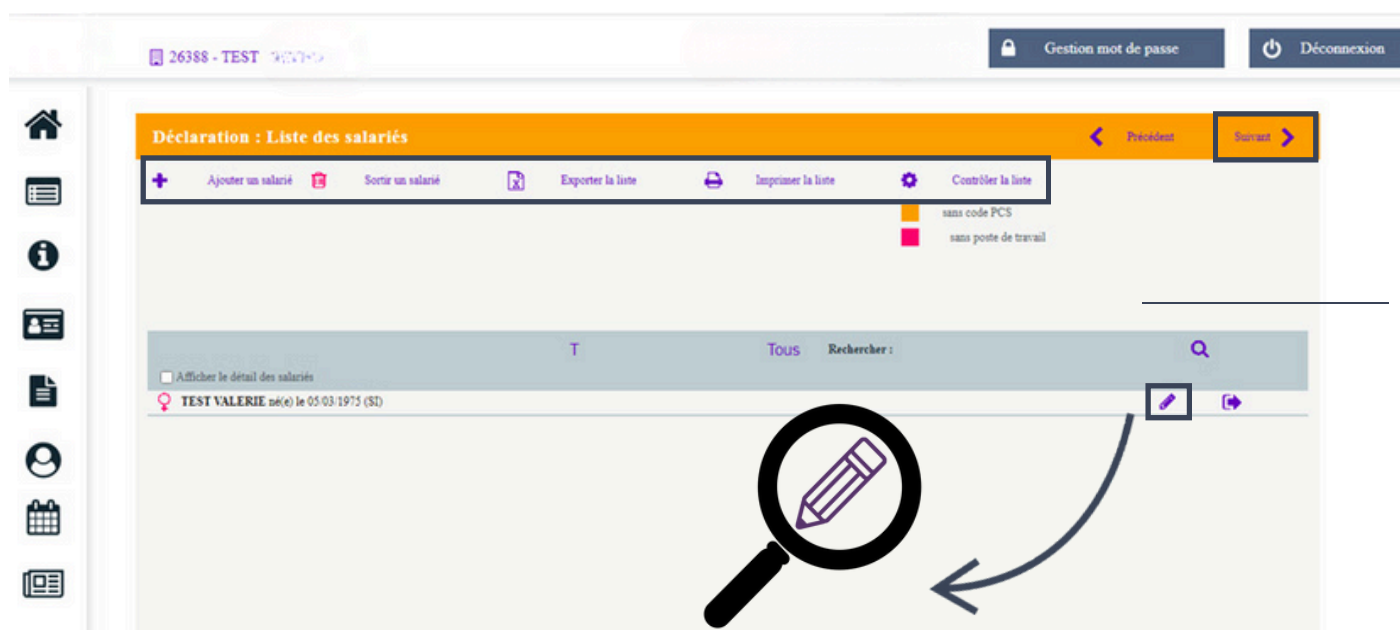
Liste des déterminants réglementaires pour les salariés contractuels

- Travailleur handicapé (TH)
- Titulaire d'une pension d'invalidité
- Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher
- Travailleur de nuit
- Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés
- Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (ABG2)
- Salarié exposé aux champs électromagnétiques et VLF déionisés
- Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés
- Salarié exposé à des rayonnements ionisants (catégorie A)
- Salarié exposé à l'arsenic
- Salarié exposé au plomb (R. 4412-160)
- Salarié exposé aux agents CMR (R. 4412-60)
- Salarié exposé à des agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4) (R. 4421-3)
- Salarié exposé à des rayonnements ionisants (catégorie B)
- Salarié exposé au risque hyperbare
- Salarié exposé au risque de chute de hauteur (lors du montage / démontage d'échafaudage)
- Salarié exposé à manutention manuelle port de charges >15 kg (R. 4541-9)
- Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)
- Habilitation électrique (travaux sur installations électriques ou dans leur voisinage) (R. 4544-10)
- Espaces particuliers motivés par l'employeur (R. 4634-25)

Déterminants particuliers à votre établissement + Ajouter un déterminant particulier

5. MISE À JOUR PERSONNEL

Cette étape vous permet de rajouter ou de sortir un salarié et de modifier les informations qui leurs sont propres.



Si vous souhaitez modifier les informations d'un salarié, cliquez sur le crayon et cette fenêtre apparaît :

Modification du salarié : PST 1

Situation civile :
Nom de naissance : * PST
Prénoms : *
N° sécurité sociale :
Nom marital :
Date de naissance : * 01/01/1980 Sexe : Homme Femme

Situation dans l'entreprise :
Date d'embauche : * 15/03/2021
Contrat : * contrat à durée indéterminée
Agent de la fonction publique : Non Oui
Poste de travail : *
Code PCS :

Salarié multi-employeurs

Si votre salarié vous a confirmé avoir un ou plusieurs autres employeurs avec le même poste, veuillez l'indiquer en cochant cette case.

La catégorie socioprofessionnelle de votre salarié doit être renseignée ! Consultez la liste en vous aidant de la loupe

Déterminant Suivi Individuel :
 Travailleur handicapé (TH)
 Titulaire d'une pension d'invalidité
 Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher
 Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés
 Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)
 Salarié exposé à des rayonnements ionisants (catégorie A)
 Salarié exposé à des rayonnements ionisants (catégorie B)
 Salarié exposé à des agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4) (R. 4421-3)
 Salarié exposé à manipulation manuelle: port de charges >55 kg (R. 4541-9)
 Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)
 Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher
 Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée
 Salarié exposé au plomb (R. 4412-160)
 Salarié exposé au risque hyperbare
 Habilitation électrique (travaux sur installations électriques) ou dans leur voisinage (R. 4544-10)
 Travailleur de nuit
 Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés
 Salarié exposé aux agents CMR (R. 4412-60)
 Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage
 Risques particuliers motivés par l'employeur (R. 4624-23)

Catégorie déclarée : SI

Contrat(s) de convocation :
Commentaire(s) :

Par défaut la catégorie de votre salarié est « Suivi Individuel - SI » si vous ne cochez pas de case. Autrement, vous ne verrez que les déterminants préalablement cochés sur l'écran précédent.

* champs obligatoires

Pensez à bien valider l'ensemble des informations une fois terminé !

Valider

Salarié multi-employeurs – Conditions de prise en compte

Lorsque la case « salarié multi-employeurs » est cochée et que PRÉSANTIS n'est pas le SPSTI commun à l'ensemble des employeurs, l'adhérent doit transmettre à PRÉSANTIS, pour chacune de la ou des autres entreprises employant le salarié, les informations suivantes :

- Nom de l'entreprise, SIRET, coordonnées de contact (nom du contact, adresse électronique et, le cas échéant, numéro de téléphone),
- Date d'entrée du salarié dans l'entreprise,
- Catégorie socioprofessionnelle au sens de la nomenclature PCS

Ces informations sont indispensables pour identifier l'employeur principal, défini comme celui avec lequel le salarié entretient la relation contractuelle la plus ancienne, conformément aux dispositions du Code du travail.

Les éléments doivent être transmis au plus tard le 28 février, par courriel à :

service-relations-adherents@presantis.org

À défaut de réception de l'ensemble des informations requises dans les délais impartis, la déclaration « multi-employeurs » sera refusée d'office et le salarié sera pris en compte dans l'effectif déclaré.

6. AFFECTATION DÉTERMINANT-SALARIÉ

- À chaque salarié, un déterminant attribué. Il vous suffit de le cocher. La liste est disponible dans le **menu déroulant**. Une fois cela réalisé, cliquez sur **Suivant**.

Déclaration : Affectation des déterminants

Précédent Suivant >

Limiter l'affichage aux salariés présentant une anomalie de déclaration surveillances / catégorie

T Tous

Afficher la liste des déterminants

Identité	SI	1	2	Catégorie déclarée
TEST VALERIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SI

- L' écran suivant va présenter **l'estimatif financier de votre déclaration des effectifs** , en application du barème de cotisation.
- Cliquez sur **Suivant** pour valider.

Déclaration : Estimatif de votre cotisation - Année 2025

Précédent Suivant >

Salariés correspondants au tarif

Total H.T. : 4940€

Virement Prélèvement Carte bancaire

Total H.T.
Total T.V.A.
Total T.T.C.

■ L' écran suivant va vous présenter le **total** , pour chacun des établissements si vous en avez plusieurs, et vous proposer de réaliser une **signature informatique**

Déclaration : Confirmation de votre cotisation [Précédent](#)

Récapitulatif de votre déclaration :
Vous devez signer votre déclaration afin de la valider.
Ce récapitulatif comprend l'ensemble des données de vos filiales.
Vous avez déclaré un total de **2** salariés dont :
Salariés **SI** : 2

Sur la base des éléments que vous avez déclaré, l'estimation de votre cotisation est de :
Montant total H.T : 0,00 €
Montant total T.V.A : 0,00 €
Montant total T.T.C : 0,00 €

Vous avez choisi le règlement par **virement**.

Signature informatique :

Je certifie l'exactitude des données de ma déclaration
 J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation ainsi que du règlement général sur la protection des données



Votre nom et prénom :
Votre e-mail :


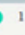
[Annuler](#) [Valider](#)

■ Une fois cette étape validée, vous recevrez un **mail de confirmation**

■ Si vous revenez sur la liste des déclarations  celle-ci sera passée en statut **vert** , à savoir « **confirmée** ».

Liste des déclarations

● Facturée  Saisir votre déclaration
● Confirmée  Imprimer votre déclaration
● En cours
● À saisir
● Non saisissable

N° déclaration	Période
  1 Générée le 14/12/2021	Année 2021 Saisissable du 14/12/2021 au 14/02/2022

[Imprimer votre déclaration](#)

■ Après enregistrement par nos services, vous recevrez le lien pour télécharger la facture de cotisation correspondante. Vous aurez également de nouveau accès à la gestion de vos salariés.

Comme le stipule notre règlement intérieur, aucun avoir ne sera accordé durant l' année si la déclaration n' a pas été réalisée.

 Présantis

VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL